

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2024)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT N ° 70

présenté par
M. Collard

ARTICLE 4

ÉTAT B

Mission « Immigration, asile et intégration »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)				
Programmes	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Crédits de paiement annulés
Immigration et asile	0	0	0	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	+10 000 000	0	+10 000 000
TOTAUX	0	+10 000 000	0	+10 000 000
SOLDE	-10 000 000		-10 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le cadre d'une recherche d'économies budgétaires, il conviendrait de réduire les crédits d'une politique migratoire qui mériterait une totale remise à plat .